



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-26526>

Département(s) de publication : **91, 77**

Annonce n° **24-26526**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20005922800011

Ville : Evry-courcouronnes cedex

Code postal : 91054

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 91, 77

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_ksdg4OF5LI

Identifiant interne de la consultation : 2024M007

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Commande publique

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Se reporter au 5-1-1
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se reporter au 5-1-1
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se reporter au 5-1-1

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 02/04/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Se reporter au Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maîtrise d'œuvre pour la requalification de la route de Grigny à Ris-Orangis

Code CPV principal - Descripteur principal : 71240000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Maîtrise d'œuvre pour la requalification de la route de Grigny à Ris-Orangis

Lieu principal d'exécution du marché : Ris-Orangis

Durée du marché (en mois) : 24

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La consultation donnera lieu à un marché ordinaire traité à prix global et forfaitaire. La durée de la mission de maîtrise d'œuvre s'étendra de la date de notification du marché à l'issue de la garantie de parfait achèvement applicables aux marchés de travaux. A titre indicatif, la durée prévisionnelle du marché est estimée à 24 mois (compris garantie de parfait achèvement). Les éléments de missions pour ce marché de maîtrise d'œuvre sont définis ci-dessous, en application des articles R2431-24 à 31 du code de la commande publique (Eléments de mission de maîtrise d'œuvre privée portant sur la réhabilitation d'ouvrages d'infrastructure en application de l'Arrêté du 22 mars 2019 précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'œuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé) : 1. Diagnostic (DIAG) (niveau ESQ - Article D2171-5 du code de la commande publique selon détails des missions prévu au document programme) ; 2. Avant-projet (AVP) ; 3. Projet (PRO) ; 4. Assistance à la passation des contrats de travaux (ACT) ; 5. Visa des études d'exécution (VISA) ; 6. Direction de l'exécution du contrat de travaux (DET) ; 7. Ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) ; 8. Assistance lors des opérations de réception (AOR). La mission est complétée de la mission complémentaire définie ci-après : 9. Mission complémentaire n°1 : Assistance concertation et information (ACI). La durée prévisionnelle globale des travaux est estimée 5 mois (hors période de préparation). Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 450 000,00 euro(s) H.T., valeur janvier 2024. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78011 Versailles, Tél. : 01 39 20 54 00, Télécopieur : 01 39 20 54 87, Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr, Adresse Internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/Demarches-procedures> Voies et délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses règlementaires du

contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée.
La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens,
accessible à partir du site www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/03/2024